

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 4 juillet 2016 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284 boul. Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Jean-François Pelletier
 Denis Proulx
 Alexandre Jolicoeur
 Raymond X. Caron
 Fernand Poitras

Absence motivée : madame Dominique Gaudreau

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

175-07-2016

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 6 et 14 juin 2016;
3. Nomination d'un maire suppléant;
4. Dérogation mineure – 264 chemin de la Grève;
5. Acceptation d'offre de services Pethel Consultants inc. – analyse commerciale – terrain municipal;
6. Autorisation d'achat – débroussailleuse – tondeuse;
7. Autorisation d'achat – enregistreurs de débordement Echologic et Flottes;
8. Autorisation d'achat – camionnette de services – Camping – Rocher Panet;
9. Autorisation de peinture – châssis – camion incendie;
10. Autorisation de signature de contrat de location – logement – Salle des Habitants;
11. Autorisation de signature de contrat de conciergerie – Salle des Habitants;
12. Autorisation d'achat ameublement – bureau d'accueil – piscine;
13. Autorisation de signature de contrat – monsieur Jean-Nil Thibault – concierge – Camping Rocher Panet;
14. Autorisation de mandat – Asisto – mesure de boues – étangs aérés;
15. Adjudication de contrat – Étude préliminaire – Trihalométhanes (THM);

16. Demande d'aide financière – Trans Aide;
17. Demande d'aide financière – Club Sportif Les Appalaches;
18. Motion de félicitations – Umano Médical;
19. Adoption des comptes et des différents documents financiers;

Municipalité : 324 546.25 \$

20. Correspondances :

Ministère des Transports	Programme Réhabilitation du réseau routier local
MRC de L'Islet	Entrée en vigueur – Règlement relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privés
C.P.T.A.Q.	Réponse positive – Dossier Monsieur Jean-Yves Bernier
Monsieur Norbert Morin	Félicitations – Prix reconnaissance – Association des plus beaux villages du Québec
Fondation Mira	Remerciements – Collecte publique de fonds
MRC de l'Islet	Règlement en matière de salubrité
Chevaliers de Colomb	Remerciements – Collecte Fondation Mira
Madame Marie-Josée Lafontaine	Démission – Poste de secrétariat
Ministère des Transports	Entretien des ponts – Réseau routier municipal
Municipalité de Tadoussac	Remerciements – Résolution d'appui – Développement de l'industrie touristique
MRC L'Islet	Travaux d'entretien – Rivière - Talbot

176-07-2016

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 et 14 JUIN 2016 :

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tels que rédigés, les procès-verbaux de la séance régulière tenue le 6 juin 2016 ainsi que la séance extraordinaire tenue le 14 juin 2016.

177-07-2016

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Fernand Poitras à titre de maire suppléant et ce, pour les mois de juillet, août et septembre prochain.

178-07-2016

DÉROGATION MINEURE – 264 CHEMIN DE LA GRÈVE :

- CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 264 chemin de la Grève formule une demande de dérogation afin de conserver la hauteur de 1.8 mètres de la clôture installée sur toute la longueur du terrain depuis le chalet jusqu'au fleuve, au lieu du 1 mètre exigé par la réglementation municipale;
- CONSIDÉRANT QUE la clôture a fait l'objet d'un avis d'infraction émis par l'inspecteur le 17 octobre 2014;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le 12 décembre 2014, la résolution # 396-12-2014 à l'effet qu'une mise en demeure soit transmise au propriétaire pour se conformer à la réglementation à défaut de quoi, la municipalité entreprendrait les procédures légales;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le 1^{er} juin 2015, la résolution # 153-06-2015 autorisant l'inspecteur à transmettre le dossier à la cour municipale de la MRC de L'Islet;
- CONSIDÉRANT QUE le dossier a été entendu le 1^{er} décembre 2105 et que le jugement rendu reconnaissait l'avis d'infraction et condamnait le propriétaire à payer une amende de l'ordre de 300 \$;
- CONSIDÉRANT QUE le juge, après son verdict, a recommandé au propriétaire de vérifier la possibilité d'obtenir une dérogation aux règlements municipaux;
- CONSIDÉRANT QUE l'absence de clôture semble causer préjudice au demandeur pour son manque d'intimité et que la présence d'une clôture semble causer préjudice au voisin pour l'obstruction de la vue sur le fleuve;
- CONSIDÉRANT QUE la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du gouvernement provincial, incluse au schéma d'aménagement de la MRC de L'Islet et dans le règlement de zonage de la municipalité, définit certaines dispositions relatives aux travaux autorisés en bande riveraine;
- CONSIDÉRANT l'importance, pour les membres du Comité consultatifs d'urbanisme, de protéger la bande riveraine; et de respecter l'orientation du gouvernement en la conservant dans son état actuel ou préférentiellement la retourner à l'état naturel si elle ne l'était pas déjà;
- CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de ne pas faire droit à cette requête;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des membres de ne pas acquiescer à la demande de dérogation mineure formulée par le propriétaire du 264 du chemin de la Grève.
- Il est de plus résolu de vérifier la possibilité de modifier le règlement de zonage de manière à préciser qu'aucune clôture ne peut être implantée dans la bande riveraine.

179-07-2016

ACCEPTATION – OFFRE DE SERVICES PETHEL CONSULTANTS INC. – ANALYSE COMMERCIALE – TERRAIN MUNICIPAL :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et appuyé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services déposée par la firme Pethel Consultants dans le but de procéder à une analyse commerciale visant à identifier les

opportunités de marché en terme de commerces potentiels sur le terrain adjacent à la bretelle Ouest de l'autoroute Jean-Lesage; lequel terrain appartient à la municipalité. Il est de plus résolu d'accepter, tels que ci-après décrits, les frais reliés à un tel mandat.

ÉLÉMENTS	DÉTAILS	COÛT	ÉCHÉANCE
A) Étude de marché (L'Islet terrain vacant boul. Nilus-Leclerc	Analyse commerciale – Maximum 5 catégories – 300 \$ par catégorie additionnelle (maximum de 5 supplémentaires)	3 750 \$	5 semaines (excluant les 2 semaines de vacances du 1 ^{er} et 8 août 2016)
B) Autres frais	Frais de déplacement (km, repas)	500 \$	
C) Taxes	Fédérale, provinciale	TPS-TVQ	
Total		A+B+C	

Enfin, il est résolu de consentir, s'il y a lieu, à l'ajout de 5 catégories supplémentaires, et ce, au montant de 1 500 \$.

180-07-2016

AUTORISATION D'ACHAT-DÉBROUSSAILLEUSE TONDEUSE :

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron et appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, au montant de 21 636.88 \$ plus inclus, l'achat d'une débroussailleuse – tondeuse auprès de la compagnie Bossé et Frère inc.

181-07-2016

AUTORISATION D'ACHAT- ENREGISTREURS DE DÉBORDEMENT ÉCHOLOGIC ET FLOTTES :

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, auprès de la compagnie Xylem, l'achat de 2 enregistreurs et 2 flottes requis pour les postes de pompage numéros 1 et 2 et ce, au coût total de 2 525 \$ plus taxes.

182-07-2016

AUTORISATION D'ACHAT – CAMIONNETTE DE SERVICES – CAMPING ROCHER PANET :

Il est proposé par monsieur Denis Proulx et appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser, l'achat d'un camion de services pour le Camping Rocher Panet et ce, pour un montant n'excédant pas 8 000 \$.

183-07-2016

AUTORISATION DE PEINTURE – CHÂSSIS – CAMION INCENDIE :

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 9 438.50 \$ plus taxes, la peinture du châssis du camion incendie Kenworth 2002 auprès de la compagnie de Carrosserie Chabot inc., plus bas soumissionnaire conforme.

184-07-2016

AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT DE CONCIERGERIE ET DE LOCATION – LOGEMENT SALLE DES HABITANTS :

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et appuyé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice-générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité

de L'Islet, les contrats de conciergerie et de location de logements à intervenir avec monsieur Guy Laprise à la Salle des Habitants.

185-07-2016 **AUTORISATION D'ACHAT AMEUBLEMENT – BUREAU D'ACCUEIL – PISCINE MUNICIPALE :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour une somme maximale de 3 000 \$, l'achat d'ameublement et de classement pour le bureau d'accueil de la piscine.

186-06-2016 **AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT – MONSIEUR JEAN-NIL THIBAUT – CONCIERGE – CAMPING ROCHER PANET :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et appuyé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet, le contrat à intervenir avec monsieur Jean-Nil Thibault à l'égard de l'entretien ménager des blocs sanitaires du Camping Rocher Panet et de la roulotte de location.

187-07-2016 **AUTORISATION DE MANDAT – ASISTO – MESURE DE BOUES – ÉTANGS AÉRÉS :**

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution 109-05-2015, la Municipalité accordait à la compagnie Nuvac le mandat de procéder à la décontamination des trois étangs aérés par l'injection d'un mélange de bactéries naturelles capables de digérer la matière organique;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de vérifier la performance de ce procédé;

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par la compagnie Assisto au montant de 1 986 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la compagnie Assisto à procéder à la mesure et à l'échantillonnage des boues des trois étangs aérés ainsi que l'analyse de siccité.

188-07-2016 **ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE – TRIHALOMÉTHANES (THM) :**

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution 105-04-2016, la Municipalité a formulé, selon les exigences du MDDELCC, des demandes de soumissions pour la préparation d'une étude de faisabilité technique afin de vérifier la performance technique de l'utilisation de résine anionique dans le but de diminuer de façon significative les concentrations de THM dans l'eau potable distribuée en réseau;

CONSIDÉRANT QU' en conformité avec les articles 936.0.1.1 et suivants du Code municipal, cet appel d'offres a été formulé selon un système de pondération et d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE parmi les trois soumissions déposées, une seule n'a pas obtenu le pointage de 70 % au niveau des critères de qualité décrites à la grille d'évaluation et de pondération des soumissions énoncées aux documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions déposées ;

	WSP CANADA INC.	PLURITEC
Prix soumis	57 487.50 \$ Taxes incluses	73 733.47 \$ Taxes incluses
Rang	1	2

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder, au montant de 57 487.50 \$ taxes incluses, le mandat mentionné précédemment au plus bas soumissionnaire.

189-07-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – TRANS AIDE :

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron et appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'allouer une aide financière de 1 000 \$ à l'organisme Trans Aide.

190-07-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB SPORTIF LES APPALACHES :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de l'ordre de 5 000 \$ au Club Sportif Les Appalaches et ce, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016.

191-07-2016

MOTION DE FÉLICITATIONS – UMANO MÉDICAL :

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier une motion de félicitations à l'industrie Umano Médical pour le contrat obtenu du gouvernement du Québec à titre de fournisseur unique de lits d'hôpitaux pour toute la province.

192-07-2016

ADOPTION DES COMPTES ET DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS FINANCIERS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2016 pour la somme de 324 546.25 \$.

193-07-2016

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROMESSE D'ACHAT IMMEUBLE SIS AU 342, BOULEVARD NILUS LECLERC :

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, monsieur André Caron, maire et madame Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet, la promesse d'achat à intervenir avec la compagnie Claude Arsenault inc. pour l'achat de l'immeuble sis au 342 boul. Nilus-Leclerc et ce, au montant de 310 000 \$ plus taxes.

194-07-2016

AMÉLIORATION – INTERNET WI-FI - SITES PARALLÈLES À LA ROUTE DU QUAI :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre déposée par la compagnie MS2 au montant de 1 657.64 \$ plus taxes et ainsi autoriser l'installation WI-FI 2^E zone au Camping Rocher Panet.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

195-07-2016

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

À 20 h 37, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

Je soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.

Colette Lord, directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par _____ maire

Par _____ directrice générale et secrétaire-trésorière